Le Décodé

« Je n'écris pas pour dire ce que je pense, mais pour le savoir. » Emmanuel Berl

NUMÉRO SPÉCIAL : CÉRÉMONIE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DE L'UT1

Le 25 octobre 2018 avait lieu la cérémonie des sportifs de haut niveau. Au cours de celle-ci, les étudiants, sélectionnés pour leur parcours et leurs aptitudes sportives, ont pu signer leur contrat de SHN (ndlr : Sportif de Haut Niveau) afin de concilier leur parcours universitaire et sportif. Afin d'en savoir plus, voici les entretiens des membres du DAPS (ndlr : Département des Activités Physiques et Sportives), les professeurs et les étudiants SHN, recueillis au cours de la cérémonie.

Elodie WOOCK, Directrice du département des activités physiques et sportives à UTI

En quoi consiste le sport de haut niveau (SHN), notamment par rapport au niveau national et international ?

Dans le sport de haut niveau sont rassemblés l'élite de nos étudiants qui ont le double projet de réussite universitaire et de réussite sportive. Sur ces deux objectifs, l'excellence est recherchée.

Que représente le contrat de SHN pour ces étudiants ?

Le contrat SHN permet un aménagement des études lorsque ces étudiants sont dans l'incapacité de passer des examens ou bien d'assister à des cours parce que leurs activités sportives, que ce soit leurs entrainements ou les compétitions, les empêchent de poursuivre une scolarité normale. Donc le service des sports, notamment avec ma collègue Béatrice JANTORD, responsable de mettre en place cette cellule, contribue à garantir un tel aménagement auprès des scolarités pour donner la possibilité à ces étudiants d'être dans les meilleures conditions possibles afin qu'ils puissent réussir dans leur projet sportif.

Par ailleurs, un accompagnement sportif a également lieu ainsi qu'un support avec des personnes expertes dans les différentes disciplines. En contrepartie, l'étudiant sous contrat SHN représente l'université sur des compétitions internationales et nationales universitaires pour représenter notre association sportive de l'université.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour ces étudiants ? Ont-ils combiner leurs deux projets ou choisir l'un des deux ?

Tout cela dépend du sport pratiqué. En connaissant le milieu des sportifs de haut niveau, certaines disciplines amènent à la professionnalisation, d'autres auront besoin de leurs diplômes, licence ou master, pour postuler sur le marché du travail. Il s'agit surtout d'un passage durant lequel nous les accompagnons pour faire en sorte que celui-ci se passe le mieux possible.

Béatrice JANTORE, Gestionnaire des sportifs de haut niveau à UTI, en charge des SHN et faisant le lien entre les scolarités et les structures sportives (centres de formation, clubs, fédérations

Comment les sportifs de haut niveau sont-ils choisis ? Est-ce qu'ils viennent à vous ou bien c'est vous qui leur proposez ?

Ce sont eux qui viennent à nous. Sur le site de l'université, il y a une partie explicative qui spécifie comment devenir « sportif de haut niveau ». Les sportifs de haut niveau sur listes ministérielles ou en centre de formation sont de droit dans ce statut, lorsqu'ils en font la demande on ne peut pas leur refuser. Pour les sportifs de bon niveau national, ces derniers ne sont pas listés, ils ne font pas de centres de formation mais ils ont une charge d'entraînement et un niveau qui peut gêner le bon déroulement de leur scolarité. Dans ce cas, ils déposent un dossier et une commission réunissant plusieurs enseignants du département des sports comptant toutes les spécialités sportives. Les enseignants de ces spécialités pourront alors évaluer, de par leur expertise, si un étudiant peut ou non bénéficier du statut de sportif de haut niveau.

Sur les entraînements, quel est le temps consacré par les sportifs de haut niveau par rapport à des étudiants qui pourraient le pratiquer sans l'aspect professionnel ?

Etant donné que ces sportifs ne sont pas rémunérés on ne peut qualifier leur activité comme professionnelle bien que pour certains cela le deviendra. En général les entraînements sont quotidiens mais cette charge de travail est assez variable. Par exemple pour un nageur, l'entraînement a lieu matin et soir et la distance parcourue se mesure en plusieurs kilomètres. Concernant les sports collectifs, l'entraînement a lieu trois ou quatre fois par semaine. De même, il faut prendre en compte le fait que certains sportifs ne sont pas sur Toulouse mais à Auch ou à Colomiers pour s'entraîner dans leur club. Cet éloignement peut engendrer des difficultés dans la poursuite de leurs études.

Sur les perspectives d'avenir, est-ce que vous avez un suivi des étudiants SHN ?

Depuis cette année, nous essayons de plus en plus de voir l'évolution de ces étudiants, comment s'effectue leur intégration dans le domaine professionnel, globalement ils sont plutôt en réussite. Le sport permet aussi d'avoir un réseau exploitable bien que cela ne suffise pas. Ce qui nous importe est qu'ils obtiennent leur diplôme, qu'ils développent des compétences à exploiter dans le domaine professionnel. En outre, le réseau peut devenir un atout par la suite pour trouver un emploi.

Ingrid MARINI, Professeur de sport au DAPS (Basket-ball et de gymnastique rythmique)

Parmi les sportifs de haut niveau, quels sont ceux que vous encadrez ?

Dans cette équipe de basket, les trois joueurs que j'encadre font partie de l'équipe de Basket d'UT1 et sont tous de bons joueurs de niveau national. Pour l'un d'entre eux, je suis fière de pouvoir déclarer qu'au niveau universitaire il a été très régulier dans sa pratique et que cela a pu l'aider pour jouer en nationale 1 dans le club toulousain alors qu'il est footballeur au départ.

Est-ce que beaucoup d'étudiants accèdent aux contrats SHN à travers le sport universitaire ?

Très peu. Depuis 18 ans de service, je pense que cet étudiant est l'un des rares à avoir acquis ce statut en y travaillant tout au long de ses études. C'est une construction. Cela signifie qu'au-delà de son statut, cet étudiant est aussi un « produit de l'université » qui gagnerait à être mis en valeur.

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour devenir un sportif de haut niveau ?

A part une qualité d'intelligence, des qualités physiques très particulières sont requises. Il faut comprendre très tôt tous les enjeux du sport. Sans cela, on ne peut accéder au SHN. Dès lors, une intelligence pratique, une intelligence de vie, des qualités physiques au-dessus de la moyenne et un accompagnement des formateurs sont nécessaires, sinon le potentiel peut être complètement perdu.

Hélène DESSACS Professeur de sport au DAPS (Golf, préparation aux concours, athlétisme et musculation)

Est-ce que vous pourriez nous expliquer en quoi consiste le contrat SHN ?

Le contrat SHN va lier l'étudiant avec l'université, il va lui permettre d'avoir des aménagements. Ces derniers peuvent être multiples, au niveau de la scolarité afin d'effectuer une année en deux ans, permettre des déplacements d'examens. Des cours de soutien étaient possibles aussi lorsque l'étudiant était absent, en stage ou compétition, il pouvait solliciter le service despsorts pour avoir droit à des cours de soutien financés par une ligne budgétaire du service des sports. Cette ligne a malheureusement disparu car elle sortait du plan quadriennal.

Est-ce qu'il y eu une amélioration du statut SHN avec le temps ?

Oui il s'est bien amélioré puisque le service des sports a donné les moyens à un secrétariat pour s'occuper spécifiquement des sportifs de haut niveau, ce qui n'existait pas avant. C'est déjà une charge moins lourde pour l'enseignant qui en est responsable, ce qui est significatif car il y a beaucoup de travail administratif à ce sujet. Concernant les examens, nous nous sommes regroupés avec la cellule handicap qui avaient des sessions différées pour les étudiants ne pouvant être présents aux premières sessions – les sportifs de haut niveau se sont greffés à ces sessions. Dans l'université, une cellule administrative pour les étudiants à statut particulier serait nécessaire. Que ce soit pour les étudiants en situation de handicap, ou bien pour ceux qui travaillent à côté, les sportifs de haut niveau ou ceux qui sont en prison.

Concernant le handicap, est-ce que des étudiants handicapés pratiquant un sport bénéficie du statut SHN ?

Pour les handisports, c'est la même chose pour les déplacements d'examens par exemple. Dans ce cas, on a eu Jonathan IVERNA mais ce n'est pas le seul, on avait aussi un étudiant tétraplégique pratiquant du football en fauteuil. Ils ont les mêmes demandes que les autres étudiants.

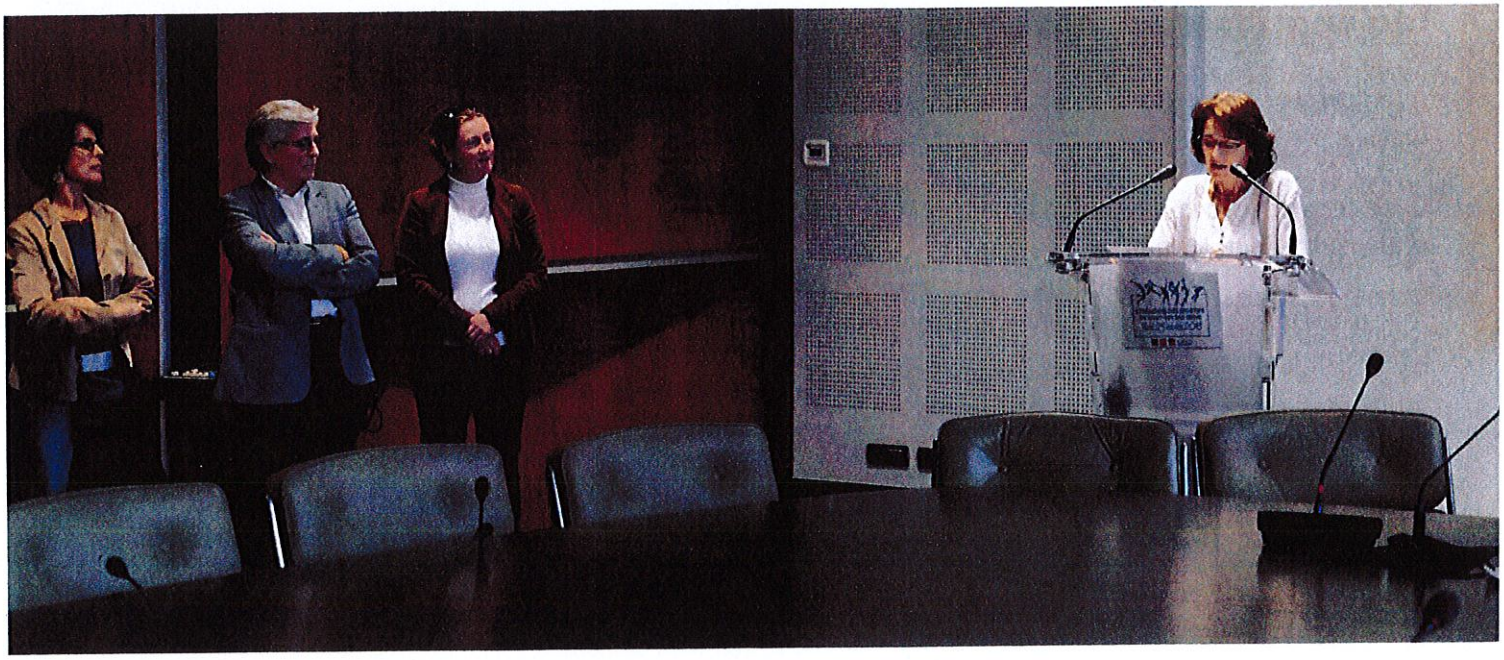

Boban GOMIS, Etudiant L3 AES spécialité Gestion et administration des territoires, Basketteur à UT1 et au club toulousain en nationale 1

Quelle est votre motivation pour combiner à la fois les études et le sport ?

Tout d'abord, il y a ma passion pour le sport, le Basket est une discipline que j'aime depuis mon enfance même si je l'ai entamé relativement tard. Après c'est aussi le fait de continuer mes études et d'obtenir un statut me permettant de concilier les deux dans les meilleures conditions possibles.

Est-ce que cet engagement comporte des sacrifices et si oui lesquels ?

Je dirai que l'on a beaucoup moins de temps libre que d'habitude. On consacre notre temps soit aux entraînements soit aux cours. Le seul temps libre restant est pour les révisions. Mais c'est un choix dont je suis fier.

Quels seraient les conseils que vous donneriez aux étudiants souhaitant à la fois vivre de leur passion pour le sport et poursuivre leurs études ?

Je pense que l'assiduité, la régularité et la passion sont les trois meilleurs facteurs pour réussir ses études ainsi que dans son domaine sportif.

Maeva CASALE - Etudiante M2 MIAGE formation entre UT1 et UPS Informatique et gestion des entreprises, Championne de France 2018 FFSU en marche athlétique

Bonjour ! Pouvez-vous présenter en quelques mots pour nos lecteurs ?

Bonjour, je m'appelle Maeva CASALE, je suis en Master 2 MIAGE, une formation entre UT1 et UPS, en Informatique et gestion des entreprises. Concernant le sport, je pratique l'athlétisme et plus particulièrement la marche athlétique. C'est un sport particulier et assez technique. Les deux critères principaux sont d'avoir le genou tendu lorsque l'on pose le pied jusqu'au passage de la jambe sur le bassin et de ne pas être en suspension donc il faut avoir toujours un contact au sol.

Quelle serait la motivation pour combiner les études et le sport ?

En termes de motivation, je pense qu'il faut avoir un objectif précis pour le sport : ne pas se décourager et être passionné par sa discipline ! Ce qui est aussi important est d'avoir une équipe avec soi et un entraineur, cela aide beaucoup. Encore plus s'il y a des étudiants qui nous soutiennent pour rattraper les cours et pas seulement les mentors.

Est-ce que cet engagement comporte des sacrifices et si oui lesquels ?

Oui, il peut y avoir beaucoup de sacrifices. Pour ma part, mon emploi du temps est assez chargé, j'essaye de manquer le moins de cours possibles, les horaires sont assez larges. Les évènements comme les afterworks sont assez compliqués. Souvent on finit l'entraînement à 20h voire 20h30. Beaucoup de temps est pris sur la vie sociale et les soirées sont souvent dédiées aux examens à préparer, aux travaux dirigés à rattraper, parfois c'est le même programme durant le week-end.

Quels seraient les conseils que vous donneriez aux étudiants souhaitant à la fois vivre de leur passion pour le sport et poursuivre leurs études ?

Tout d'abord il ne faut pas hésiter à le faire et ne pas se retenir à cause des études. On doit éviter de le regretter plus tard car il sera plus compliqué de pratiquer une activité sportive à ce niveau à 30 ou 35 ans. Ensuite, pour ceux qui visent les concours, une grande quantité de travail est attendue mais il y a une tendance pour les sportifs de haut niveau à vouloir avoir de très bonnes notes et à ne pas être satisfaits par des notes moyennes. En Master notamment, la moyenne peut être de 10 ou 12. Dans ce sens, l'idée de challenge peut être une qualité. Les entreprises valorisent de plus en plus le sport, ils apprécient la motivation des sportifs dès leur présentation. On a une certaine prise de recul tout en restant très sociable. Je pense que le sport apporte beaucoup d'atouts et il est important de les valoriser.

Sandrine MOURGUY, Professeur de sport à la direction régionale de Jeunesse et sports et cohésion sociale, en charge du suivi du SHN et du sport professionnel

Quelle place occupe le sport dans le milieu universitaire ?

Au niveau universitaire, mes collègues vous renseigneront davantage ! Cependant, il existe une note de service pour aménager la scolarité des sportifs de haut niveau, les sportifs conventionnés des centres de formation ainsi que pour les sportifs dans les structures de performance (Pôle France, pôle Espoir). Ma mission consiste à les accompagner pour obtenir ces aménagements dans les universités.

Concernant les sportifs de haut niveau, en quoi peuvent-ils devenir des ambassadeurs pour le sport français, en sachant qu'ils cumulent études et sport ?

Justement, leur persévérance et leur détermination sont à mettre en valeur ! Les sportifs de haut niveau se fixent un objectif autant au niveau sportif que scolaire, et tentent d'y parvenir. Ce double projet peut être considéré comme un équilibre de vie. On évoque souvent ce « double projet » en cas de blessures mais cela permet surtout aux sportifs de ne pas être que dans leur discipline et de se sociabiliser davantage. C'est un confort pour les études également, toutefois un certain degré d'investissement est attendu tout en poursuivant leurs entraînements.

Selon vous, la France se situe-t-elle dans la moyenne au niveau européen sur l'accompagnement des sportifs de haut niveau ?

Malheureusement, nous n'avons pas toutes les mêmes exigences dans les pays européens. En France, la priorité est mise sur le double projet, les autres pays ne sont pas forcément sur cette idée. En général, les sportifs se professionnalisent, ils sont directement payés et leur avenir peut être pris en compte après leur carrière ou pas du tout. Cet accompagnement est donc une spécificité française et il est difficile d'établir une comparaison avec les autres pays sur ce critère. En France, on constate une amélioration du statut des sportifs de haut niveau ; sur les lois une évolution a lieu au niveau de la retraite, des assurances, de la prise en charge des maladies (notamment le droit à des congés maladies pour les SHN). La France va vers la reconnaissance des sportifs de haut niveau.